

# Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation vers plus de responsabilité sociale et environnementales

## Déclaration du groupe Environnement

Faut-il faire confiance aux marchés pour financer les transitions écologique et énergétique, ou plutôt : à quelles conditions peut-on avoir confiance ? Cette question était au cœur de notre avis « financer la transition écologique et énergétique » de 2013.

Le texte souligne des facteurs qui empêchent l'appréciation de ces conditions. Y figurent des stratégies d'investissement opaques et polymorphes, ou encore la faiblesse du secteur de la notation extra-financière, soumise au risque de l'absorption par les agences de notation traditionnelles. On pourrait ajouter la prévalence de la « soft law » au niveau international, ou encore la cécité de l'épargnant et épargnante individuel sur ces questions.

Pour le groupe environnement et nature, le cœur de la question s'articule autour de la fameuse taxonomie, c'est-à-dire, pour reprendre les termes de l'avis : « un langage commun permettant de déterminer si un investissement donné est ou non durable ».

Le processus est en cours et devrait aboutir à un « acte délégué ». Notre groupe a insisté sur l'absence de visibilité des négociations vis-à-vis de la société civile : cela aurait peut-être mérité une préconisation spécifique. Quoi qu'il en soit, en attendant l'aboutissement de ces travaux, il faut se contenter des reportages obligatoires, et des labels disponibles, parmi lesquels les deux labels publics TEEC et ISR - ce dernier méritant une remise à plat.

Or, il y a un problème : la question de l'arbitrage entre des finalités environnementales distinctes. Par exemple, le Plan Biodiversité reprend l'objectif du « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050. Mais des opérations de construction et d'aménagement, qui satisfont à des normes de performance (de type HQE), participent à l'artificialisation dans un contexte où bureaux et commerces sont déjà frappés par une vacance préoccupante. La poursuite d'un bétonnage inconsidéré pourra-t-elle se draper, demain, dans la pureté d'une labellisation financière vertueuse ? C'est un risque qui n'est pas étranger au « greenwashing » dont s'inquiète l'avis à plusieurs reprises et dans tous les domaines.

Aussi sommes-nous encore loin d'être à la hauteur des enjeux soulevés par le récent rapport du GIEC. Plusieurs préconisations de l'avis vont néanmoins dans le bon sens, qu'il s'agisse du renforcement du reporting climat de la loi de transition énergétique, ou du placement en fonds labellisés de la collecte des livrets LDD. Comme la vigilance s'impose et incite chacun à se déterminer, mais qu'il importe d'encourager la réflexion et l'action dans ces différentes directions, les votes du groupe environnement et nature ont été partagés et majoritairement favorables.